



Indice salaire manager/subordonné

Par TomJoad

Bonjour,

Je suis responsable des services techniques dans une association qui gère des EHPAD. Je manage deux collègues qui ont un indice largement supérieur au mien. Interrogé a ce sujet mon directeur me dit que ma prime d'ancienneté me permet d'être plus payé que mes collègues ce qui suffit. Je ne suis pas d'accord par principe mais je ne suis pas sur d'avoir raison...

Qu'en pensez vous ?

Convention collective de l'hospitalisation privée.